



*Communiqué de presse
Paris, le 13 janvier 2017*

Campements illicites

la préfecture de la région d'Île-de-France et ses partenaires expérimentent un dispositif d'insertion et d'intégration

Vendredi 13 janvier 2017 s'est tenue, à l'AFPA de Stains (93), une rencontre entre quinze volontaires résidents de campements « roms » en formation professionnelle, des recruteurs et des acteurs du monde associatif et de l'insertion professionnelle.

Cette formation, qui s'achevait aujourd'hui, répondait à un double enjeu. D'une part, accompagner les publics issus des campements illicites vers l'emploi et répondre aux besoins en recrutement des secteurs en tensions sur les territoires franciliens.

Un dispositif d'insertion qui s'appuie sur un partenariat fort

Mis en place en 2016 par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL), la préfecture de région d'Île-de-France, la DIRECCTE, l'AFPA et Pôle Emploi, cette préparation opérationnelle collective à l'emploi expérimentale a pour mission de favoriser l'insertion des publics éloignés de l'emploi, résidents dans les campements « roms ». Elle a été financée à 100 % par l'organisme paritaire collecteur agréé interbranches et interprofessionnel, OPCALIA.

Quinze habitants de campements illicites « roms » sélectionnés

Quinze personnes volontaires proposées et suivies par la plateforme AIOS (Adoma), l'association les Enfants du Canal et l'association ACINA ont intégré la formation en octobre 2016 et sont accompagnés par Pôle Emploi au titre de stagiaires de la formation professionnelle.

Une formation opérationnelle tournée vers l'emploi des secteurs en tension

D'une durée de 400 heures, la formation dispensée par l'AFPA de Stains intègre des cours de français, une remise à niveau globale (méthodes 1 001 Clés et 1 001 Lettres) ainsi que des modules de formation professionnelle ciblés en fonction des projets individuels d'insertion de chaque stagiaire.

Un pari réussi

Ce dispositif inscrit dans le volet insertion de la stratégie régionale pour les campements illicites en Île-de-France. C'est une réussite puisque il a permis à douze personnes de retrouver la voie d'insertion (orientations vers une formation qualifiante ou aux dispositifs d'insertion par l'activité économique ou approfondissement de la maîtrise du français) et à deux personnes d'obtenir un emploi en contrat à durée déterminée dans les secteurs de la blanchisserie.

D'ores et déjà le principe de reconduction et de l'extension de cette expérience a été décidé.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF
Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrPar>